

November

19.

Immer Bata C'fir zu ifann C'fir zu b'ingam. Ubas eine f'ofuly f'f'one
Lumif'ingam wellan Bin imm mit f'f'indiff'as Inf'ev'v'ing b'v'
v'if'ann:

Bliv b'auigam . . . in. p. 14.

19.

Etats-Unis, Legation.

6267

Par sa note du 17^e octobre écoulé, M. le Chargé d'affaires des Etats-Unis à Berne attire l'attention du Conseil fédéral sur la propagande faite en Suisse par les apôtres du mormonisme et exprime le désir que des mesures soient prises dans le but de mettre fin à cet état de choses, contraire non seulement aux lois des Etats-Unis, mais encore à la paix, au bon ordre et à la moralité qui sont cultivés et encouragés par tous les Etats civilisés.

En constatant avec regret qu'effectivement des agents du mormonisme ont parcouru à diverses époques et parcourent peut-être actuellement plusieurs contrées de l'Europe, y compris la Suisse, le Conseil fédéral doit faire remarquer que ces agissements n'ont eu lieu sur aucun point de notre territoire avec l'assentiment tacite des autorités fédérales ou cantonales, bien au contraire, - que les lois de tous les Cantons sont aussi sévères contre la polygamie que celle des Etats-Unis dont parle la note du 17^e octobre - et que, toutes les fois que des faits tombant sous le coup des lois suisses sont venus au jour, ils ont été réprimés suivant la gravité des circonstances. Il ne manquera pas d'en être de même à l'avenir.

En revanche, on ne saurait disconvenir que, aussi longtemps que les lois votées par le Congrès des Etats-Unis resteront inappliquées sur le territoire de l'Utah, il faut malheureusement s'attendre à ce qu'une propagande secrète et difficile à saisir se fasse en faveur du mormonisme dans les autres pays, et la surveillance la plus stricte ne réussira pas à empêcher des êtres libres de leur corps et de leurs biens d'émigrer vers le pays qui leur promet la satisfaction de leur idéal.

Aussi le Conseil fédéral ne peut-il qu'appeler de ses vœux le moment où les mesures sévères prises par le Gouverne-



November

19

ment des États-Unis pour faire disparaître la plaie du mormonisme auront produit tous les effets qu'on en attend. A ce propos, le Conseil fédéral doit informer M. le Chargé d'affaires Fish qu'il vient d'adresser au Gouvernement américain, par l'intermédiaire de son Consul général à Washington, une demande concernant une jeune suisse, Marie Wyss, de Fäziwyl (Berne), qui s'est laissée séduire par la propagande occulte des apôtres mormons et qui, tombée dans la situation la plus malheureuse à Bear Lake County, où elle se trouve, est aujourd'hui réclamée par ses parents. Des faits de cette nature démontrent surabondamment que, pour détruire le mal, il faut commencer par en détruire la cause, et celle-ci est sans conteste l'existence d'un État des Mormons, qui, nous l'espérons, ne tardera pas à faire place à un régime conforme aux notions de moralité et d'ordre social aussi bien qu'aux intentions du Gouvernement des États-Unis. Le Consul fédéral saisit cette occasion pour renouveler à M. Fish les assurances de sa haute considération.